

## PREAVIS DE GREVE

L'Assemblée Générale des personnels réunie à Paris studio 117 le jeudi 24 mars 2005 revendique l'obtention pour tous les salariés de Radio France (hormis les journalistes) d'une indemnité de fonction à hauteur de 310 points (soit 269,40 euros pour les salariés dont les grilles sont en euros).

L'obtention de cette indemnité est un préalable à l'ouverture de la négociation sur l'augmentation générale et annuelle des salaires.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, CFIC, SUD et SNFORT appellent l'ensemble des salariés à cesser le travail à partir du lundi 4 avril 2005 à 0h00 pour une durée indéterminée.

reçu le 24 mars 2005  
à 19h00

Paris, le 24 mars 2005

SNRT-CGT

*Ph. COSAZ*

CFDT

*D. Cassin*

CFIC

*Ph. Volchen*

SUD

G. GOUEL

*G. Goüel*

SNFORT

*SNFORT*